



Vers les institutions 2024 : « Comment faire avec l'angoisse »

Les institutions médicales, éducatives et médico-sociales reçoivent aujourd'hui des sujets qui mettent leur personnel à l'épreuve. Les symptômes et les difficultés subjectives présentées, que ce soit par des enfants, des adolescents, des adultes ou des personnes âgées laissent les professionnels dans un sentiment d'impuissance voire de solitude lorsque la parole, le rappel de la loi ou le médicament ne suffisent plus. Le refus, la peur et le passage à l'acte deviennent vite insupportables, et la chape de plomb du silence peut s'installer durablement dans une équipe.

Contact : Bernard Porcheret, 02 28 24 09 53, bporcheret@wanadoo.fr

Durée : 9 heures sur trois jours

Horaires : 14 heures-17heures / **Dates :** 19/01, 15/03, 17/05/2024

Type d'action : Action de formation / Formation en présentiel (ou en distanciel lorsque la situation sanitaire l'exige) /

Langue : Français

Qualité et indicateurs de résultats (année 2023) :

Évaluation de la satisfaction 2022 (sur 5) : 4,59

Nombre de stagiaires formés : 33

Accessibilité :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap Gilles Chatenay au 06 89 87 33 56, afin de vous accompagner et vous orienter au mieux dans votre demande et vos démarches.

Modalité d'entrée en formation : Pour toute inscription, veuillez remplir le bulletin d'inscription téléchargeable sur le site de Section clinique de Nantes (www.sectioncliniquenantes.fr), un questionnaire d'évaluation avant formation vous sera ensuite adressé.

Délai d'accès : Inscription possible jusqu'à 2 semaines avant le début de la formation.

Tarif de la formation :

- Inscription à titre individuel : 90 euros.

- Inscription prise en charge par une institution : 200 euros.

Profil des apprenants :

- Psychanalystes
- Psychologues
- Psychiatres
- Médecins
- Internes en psychiatrie
- Infirmiers(es) diplômés d'état exerçant en milieu psychiatrique
- Travailleurs de la santé mentale
- Autres personnes travaillant en institution de soins

Prérequis :

Cette formation s'adresse à toute personne travaillant dans une institution de santé mentale, mais aussi toute personne ayant une pratique clinique qui l'amène à avoir des relations avec une institution de santé mentale.

Objectif de la formation et objectifs pédagogiques

Objectif de la formation :

Acquérir l'usage des concepts de la psychanalyse pour le traitement des patients accueillis en institution (hôpital, clinique, centre médico-psychothérapeutiques, etc.).

Objectifs pédagogiques du programme de l'année : Être en mesure d'utiliser les différents apports de l'enseignement de Freud et de Lacan sur l'angoisse, pour pouvoir analyser les différentes façons dont le sujet en institution s'en trouve affecté.

Contenu de la formation

Progression pédagogique du programme :

Tous les programmes sont présentés dans une brochure annuelle imprimée, et téléchargeable sur le site de la Section Clinique de Nantes à l'adresse <https://sectioncliniquenantes.fr/lecture/archives/>

Organisation de la formation

Equipe pédagogique :

Enseignants :

- À chaque fois, deux enseignants de la Section Clinique de Nantes, parmi :
 - Mme Solenne Albert, Psychologue, Membre de l'École de la Cause Freudienne
 - M. Gilles Chatenay, psychologue, Membre de l'École de la Cause Freudienne
 - Dr Jean-Louis Gault, Psychiatre, Membre de l'École de la Cause Freudienne
 - Dr Remi Lestien, Médecin, Membre de l'École de la Cause Freudienne
 - Mme Françoise Pilet, Psychologue, Membre de l'École de la Cause Freudienne
 - Dr Bernard Porcheret, Psychiatre, Membre de l'École de la Cause Freudienne
 - Mme Fouzia Taouzari, Psychologue, Membre de l'École de la Cause Freudienne
 - M. Éric Zuliani, Psychologue, Membre de l'École de la Cause Freudienne

Les enseignants, médecins ou psychologues de formation, pratiquent la psychanalyse et sont membres de l'AMP.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des participants dans des salles dédiées à la formation lorsque la situation sanitaire le permet, en visioconférence sinon.

Deux temps :

- La conférence théorico-clinique, de 14 à 15h30, faite par un enseignant de la SCN exerçant ou ayant exercé des responsabilités thérapeutiques en institution.
- Pragmatique du cas en institution, de 15h30 à 17h, où un cas est présenté par un praticien exerçant en institution.
- Documents supports de formation. (Téléchargeables sur le site de la Section Clinique de Nantes)
- Bibliographie recommandée.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Feuilles de présence.
- Formulaire d'évaluation de la formation :
 - Questionnaire des acquis en fin de formation
 - Questionnaires de satisfaction à chaud à la fin de la formation
 - Questionnaire de satisfaction « à froid » (90 jours après la fin de la formation)
- Attestation de réalisation de l'action de formation.